Plan stratégique 2020-2023



Mission

Le SCCCUS a comme mandat – en négociant la convention collective de travail et en veillant à son application – de voir à la sauvegarde et au développement des intérêts de ses membres sur le plan professionnel, économique et politique.

Valeurs

- Promouvoir la **solidarité** entre ses membres, envers la communauté universitaire et la communauté en général, à travers des implications et des actions de collaboration.
- Mettre de l'avant le **professionnalisme** de ses membres, en appuyant leurs démarches professionnelles à travers une valorisation de leur enseignement et de leurs réalisations et en misant sur l'accessibilité aux activités de perfectionnement.
- Faire preuve d'**Ouverture** à l'égard de tous ses membres et de leurs opinions.
- Miser sur l'engagement de ses membres à s'impliquer dans les instances syndicales et universitaires et à contribuer à la qualité et au développement de la formation qui y est offerte.

Axe 1 Accroître le sentiment d'appartenance au **SCCCUS** Axe 2 Axe 4 Valoriser la Promouvoir une vie et PLAN STRATÉGIQUE fonction de une vision syndicales chargées et renouvelées chargés de cours Axe 3 Veiller au respect des droits de ses membres

Axe 1 Accroître le sentiment d'appartenance au SCCCUS

- Publiciser le rôle et les réalisations du syndicat et de ses membres
- II. Organiser davantage d'occasions d'échange et de rencontre
- III. Être plus présents sur l'ensemble des lieux de travail, notamment à Longueuil
- IV. Circonscrire l'identité professionnelle des chargées et chargés de cours, anticiper son évolution et mettre en lumière les aspirations professionnelles de ses membres

Axe 2 Valoriser la fonction de chargées et chargés de cours

- I. Promouvoir l'expertise de nos membres
- II. Faire en sorte que soient reconnues et prises en compte la variété des contextes d'enseignement et des tâches réalisées par nos membres partout à l'Université de Sherbrooke

Axe 3 Veiller au respect des droits de ses membres

- Mettre en place des mécanismes efficaces de sensibilisation de l'employeur et d'information à nos membres concernant notre convention collective
- II. Revendiquer l'amélioration de la santé organisationnelle à l'Université de Sherbrooke
- III. Faire reconnaître nos membres comme des acteurs importants et pertinents dans les instances décisionnelles et consultatives de l'Université de Sherbrooke

Axe 4 Promouvoir une vie et une vision syndicale renouvelées

- Accroître et maintenir notre participation aux diverses instances syndicales locales et provinciales
- II. Créer davantage de liens intersyndicaux avec d'autres organisations partageant des enjeux communs, notamment les autres syndicats universitaires de chargées et chargés de cours
- III. Contribuer à l'éducation syndicale de nos membres

Axe 1 Accroître le sentiment d'appartenance au **SCCCUS** Axe 2 Mettre sur pied une Valoriser la stratégie globale de fonction de communication chargées et chargés de cours Axe 3 Veiller au respect des

droits de ses membres

Axe 4Promouvoir une vie et une vision syndicales renouvelées

À propos

- Accrédité en 1982, le SCCCUS regroupe près de 2600 membres. Ceux-ci œuvrent dans toutes les facultés de l'Université.
- Représentant parfois plus de 80% de l'effectif enseignant d'un département, le personnel chargé de cours constitue un rouage essentiel au fonctionnement de l'institution.
- Le SCCCUS est présentement composé à 48% d'hommes et 52% de femmes, de 23 à 87 ans.
- La majorité des chargées et chargés de cours possèdent des diplômes de 2e et 3e cycles, sinon une expérience professionnelle reconnue dans leur domaine d'enseignement.

À propos

- Une centaine de nos membres, incluant les forfaitaires, donnent 8 cours et plus par année, soit l'équivalent d'une pleine charge d'enseignement.
- Sur les 20 échelons de l'échelle salariale, près de 2000 membres sont au premier échelon et 34 membres sont au dernier échelon. Un échelon équivaut à 8 cours de 3 crédits.
- Bon nombre de nos membres œuvrent à temps plein ou à temps partiel en dehors de l'Université, que ce soit dans le secteur public ou au privé. Leur enseignement est généralement lié à leurs champs d'expertise particuliers.
- Plusieurs chargées et chargés de cours sont également doctorants ou stagiaires postdoctoraux.